

Modalités et délais d'accès

PROCESSUS D'INSCRIPTION À LA FORMATION :

1. Préinscription en ligne :

- Les candidats intéressés peuvent s'inscrire directement via le site www.ecoleduvtc.fr en remplissant un formulaire d'inscription en ligne.
- Les candidats peuvent aussi contacter l'École du VTC par téléphone ou en présentiel pour plus d'informations sur le processus et les prérequis.

2. Validation des prérequis et finalisation de l'inscription :

- Après avoir rempli le formulaire de préinscription, le candidat reçoit un email confirmant la bonne réception de sa demande, avec les détails des documents à fournir :
 - Permis de conduire B valide (au moins 3 ans d'ancienneté).
 - Casier judiciaire vierge (bulletin n°2).
 - Certificat médical attestant l'aptitude physique à exercer la profession de chauffeur VTC.
 - Pièce d'identité et justificatif de domicile.
- Une fois les documents fournis, le dossier est examiné et validé sous 48 à 72 heures par l'équipe administrative.

3. Entretien individuel :

- Si nécessaire, un entretien téléphonique ou en visioconférence peut être organisé avec le candidat afin de discuter de ses attentes, de ses besoins spécifiques, et de ses objectifs de carrière. Cet entretien permet également de personnaliser le parcours de formation.

4. Confirmation d'inscription et paiement :

- Dès validation des documents et l'entretien (si applicable), le candidat reçoit un email de confirmation d'inscription avec les modalités de paiement. L'inscription est finalisée dès réception du paiement.
- Délais d'inscription : Les inscriptions sont généralement clôturées 30 jours avant le début de chaque session de formation. Il est donc recommandé de finaliser le dossier d'inscription au moins 45 jours à l'avance pour garantir une place dans la session souhaitée.

DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION :

- Sessions régulières : L'École du VTC organise des sessions de formation tout les mois (en fonction de votre région) , ce qui garantit un accès rapide pour les nouveaux inscrits. Le délai d'accès entre la finalisation de l'inscription et le début de la formation est généralement de 30 jours.
- Les formations peuvent être suivies en présentiel ou en ligne, en fonction des préférences du candidat.

DURÉE DE LA FORMATION :

- La formation complète chez l'École du VTC dure 50 heures, soit environ 6 jours de formation (répartis sur 1 semaine en présentiel ou 30 jours en distanciel).
- Formation cours du soir : Il est possible de suivre une formation en accéléré en 1 semaine, en cours du soir pour ceux qui souhaitent accélérer le processus.

CONTENU DE LA FORMATION :

La formation VTC couvre l'ensemble des compétences nécessaires pour devenir un chauffeur professionnel :

1. Réglementation du transport de personnes : Étude des obligations légales, responsabilités du chauffeur, et règlement sur la sécurité des passagers.
2. Conduite professionnelle et sécurité routière : Techniques de conduite sécurisée, gestion des outils numériques (GPS, applications VTC), et anticipation des risques routiers.
3. Service client et relationnel : Communication avec les clients, gestion des situations difficiles, amélioration de la qualité de service.
4. Gestion d'entreprise et optimisation des revenus : Bases de la gestion comptable, choix des contrats (location de véhicule, assurance), et optimisation des gains via les plateformes (Uber, Bolt, etc.).
5. Prévention des discriminations et des violences sexuelles et sexistes : Sensibilisation et formation à un comportement éthique et respectueux envers tous les clients.
6. Préparation à l'examen final : Exercices pratiques et théoriques, simulations d'examen pour se préparer à l'épreuve officielle.

MODALITÉS DE SUIVI POST-FORMATION :

1. Accompagnement pour l'obtention de la carte VTC :

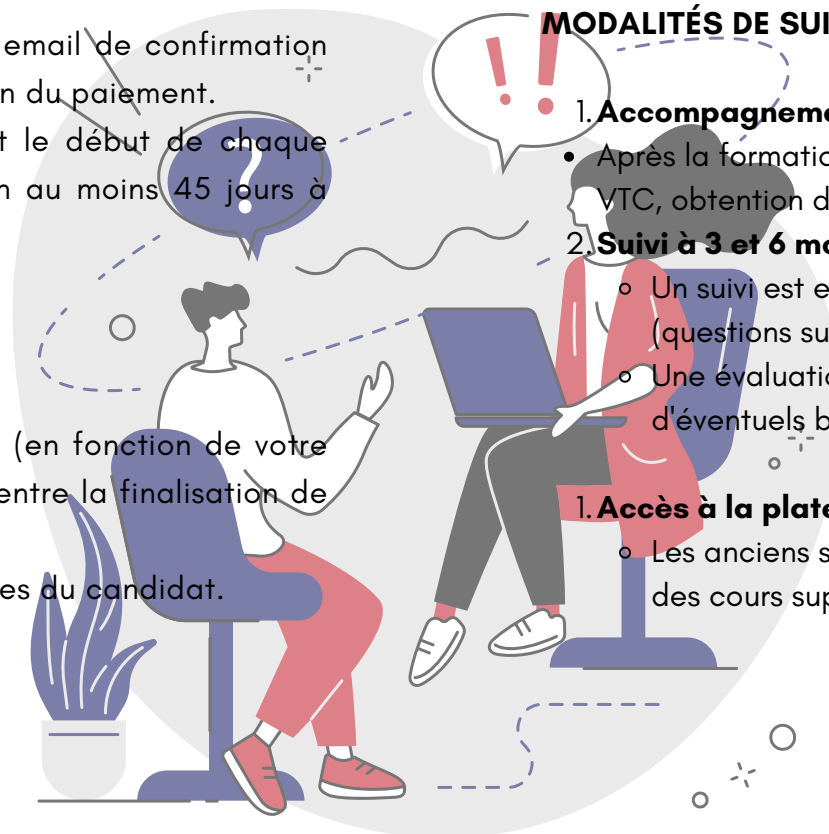
- Après la formation, un soutien personnalisé est proposé pour finaliser les démarches administratives (inscription au registre des VTC, obtention des assurances obligatoires, etc.).

2. Suivi à 3 et 6 mois :

- Un suivi est effectué 3 mois après la formation pour s'assurer de la bonne intégration professionnelle des chauffeurs (questions sur l'activité, les difficultés rencontrées, etc.).
- Une évaluation à 6 mois est également réalisée, permettant de mesurer la réussite des anciens stagiaires et d'identifier d'éventuels besoins en formation continue ou en soutien supplémentaire (comme du coaching personnalisé).

1. Accès à la plateforme en ligne :

- Les anciens stagiaires peuvent accéder à un blog dédiée sur www.ecoleduvtc.fr, avec des mises à jour sur la législation, des cours supplémentaires, et des ressources pour améliorer leur pratique.

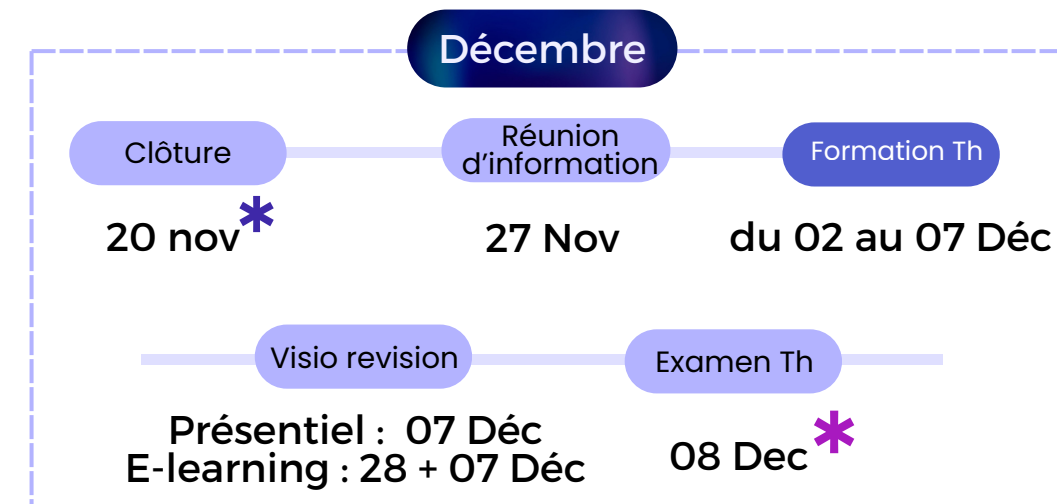
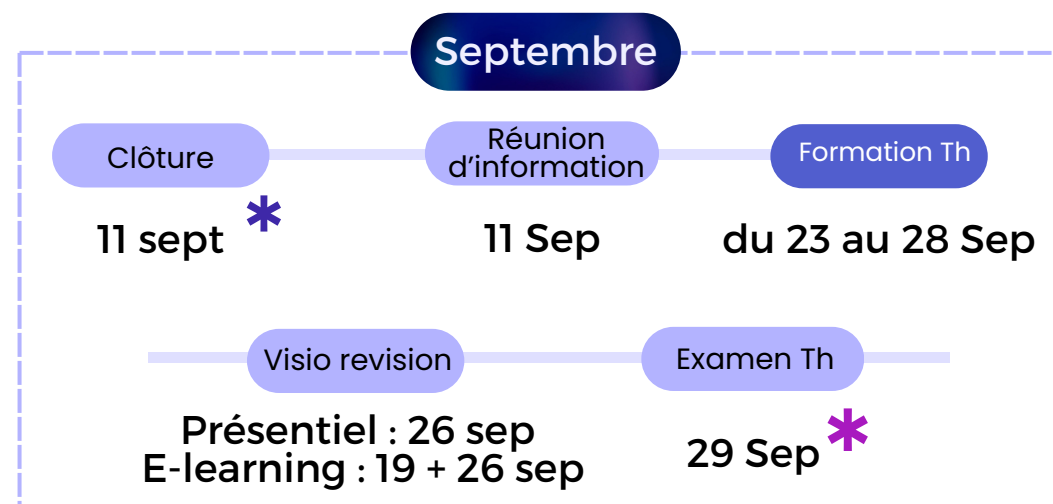
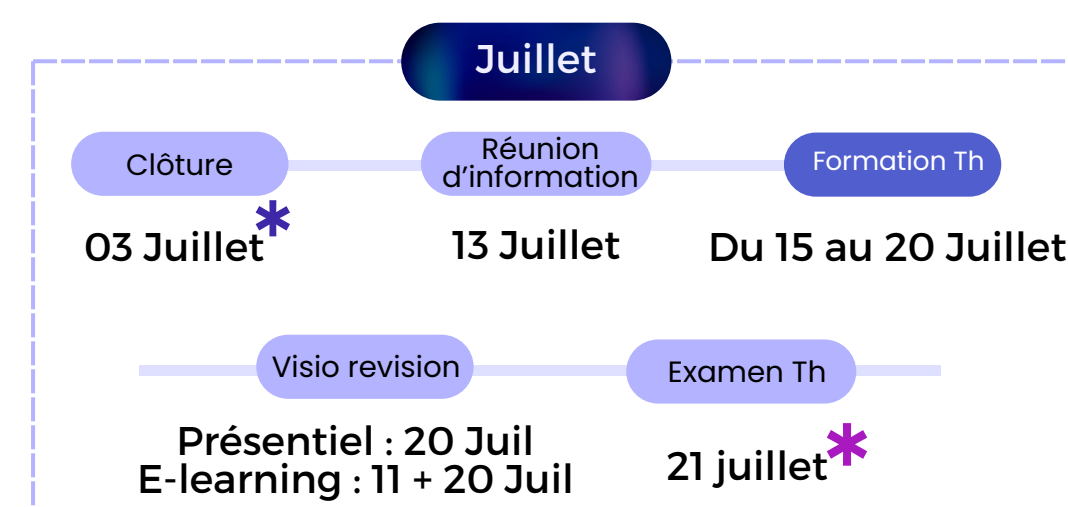
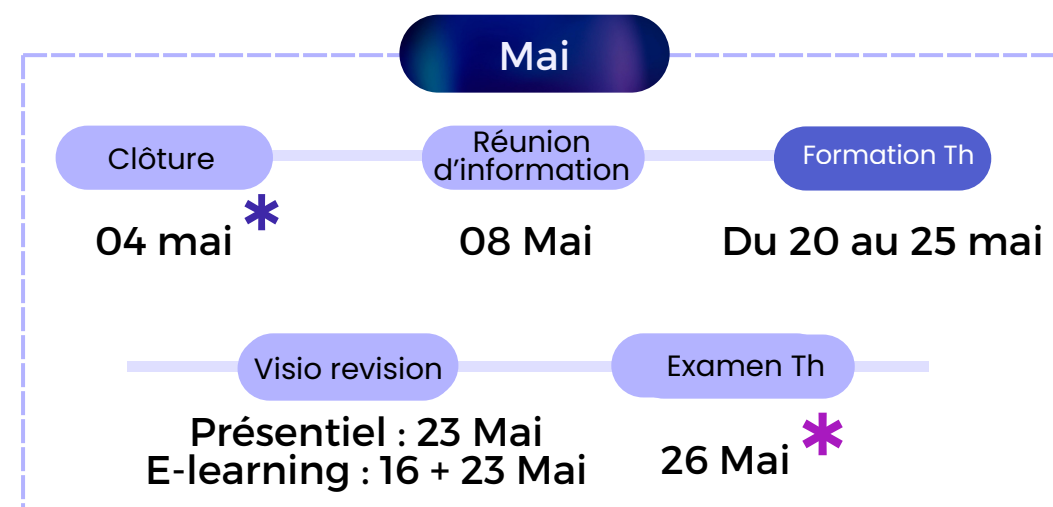
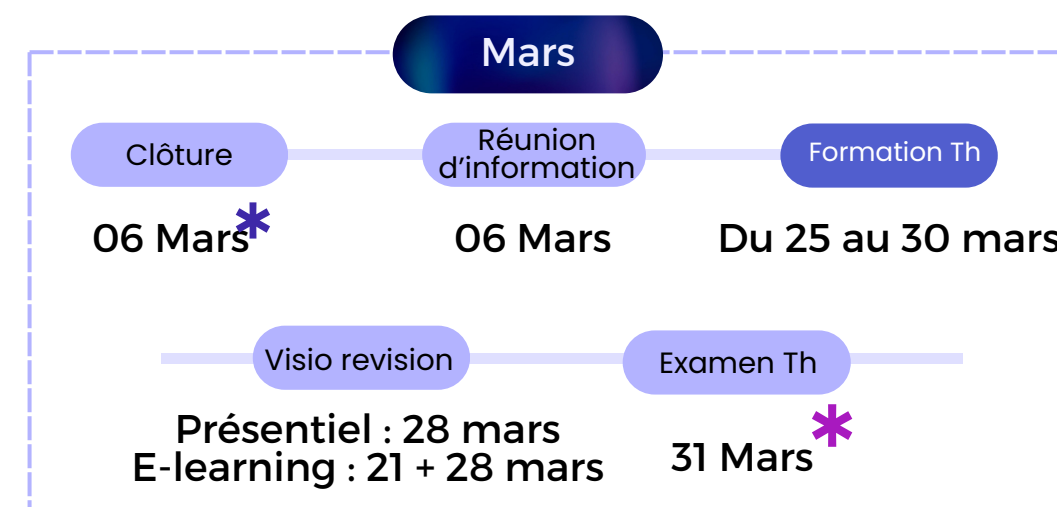
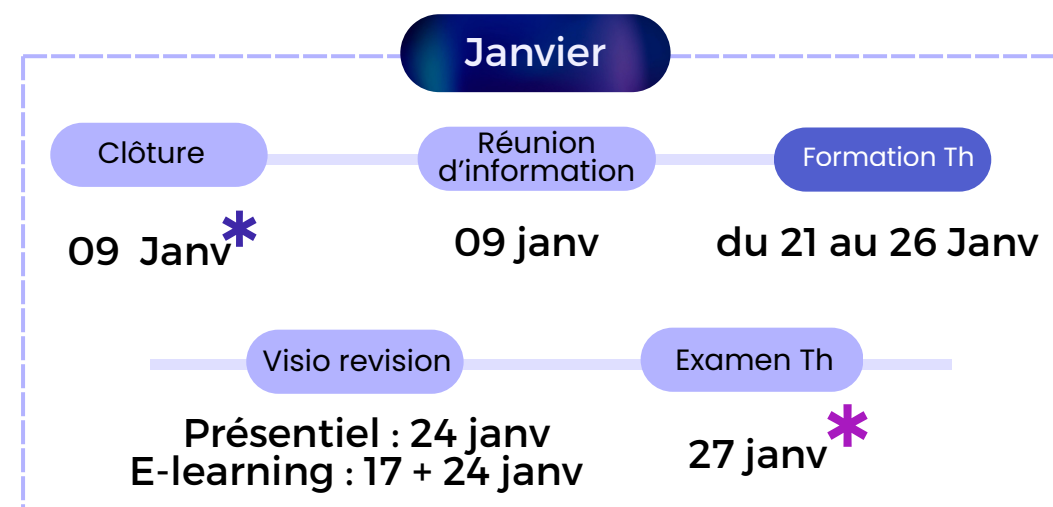


Cannes /
St Raphaël

L'ECOLE DU VTC

CALENDRIER DES FORMATIONS DE CHAUFFEUR VTC 2026

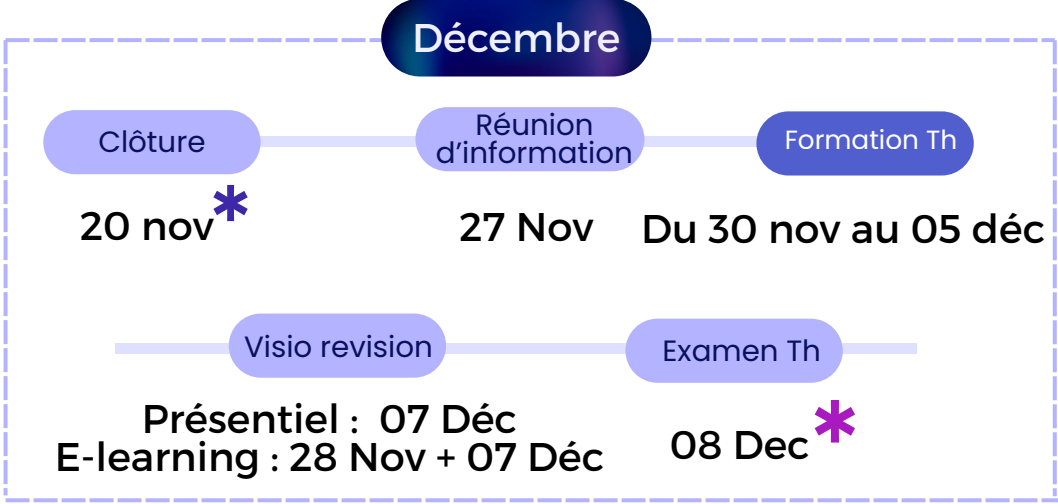
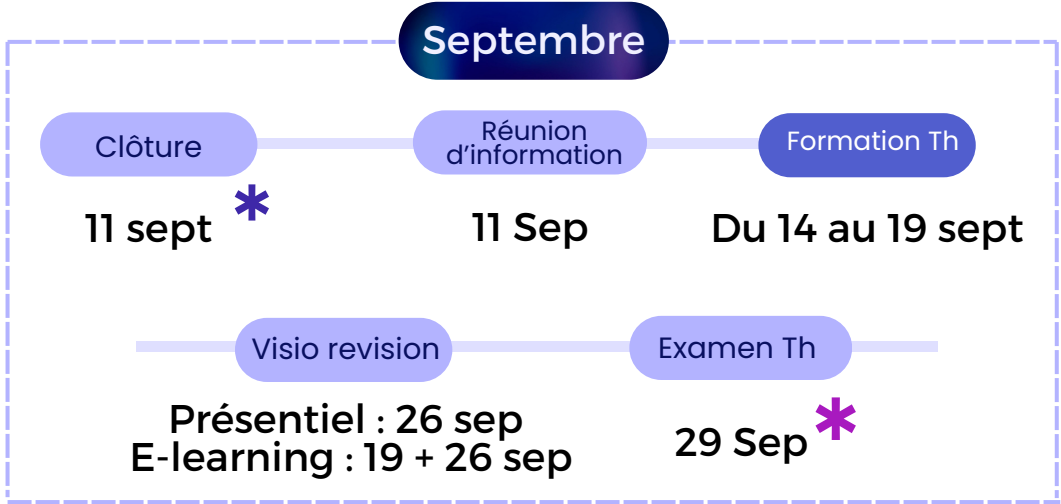
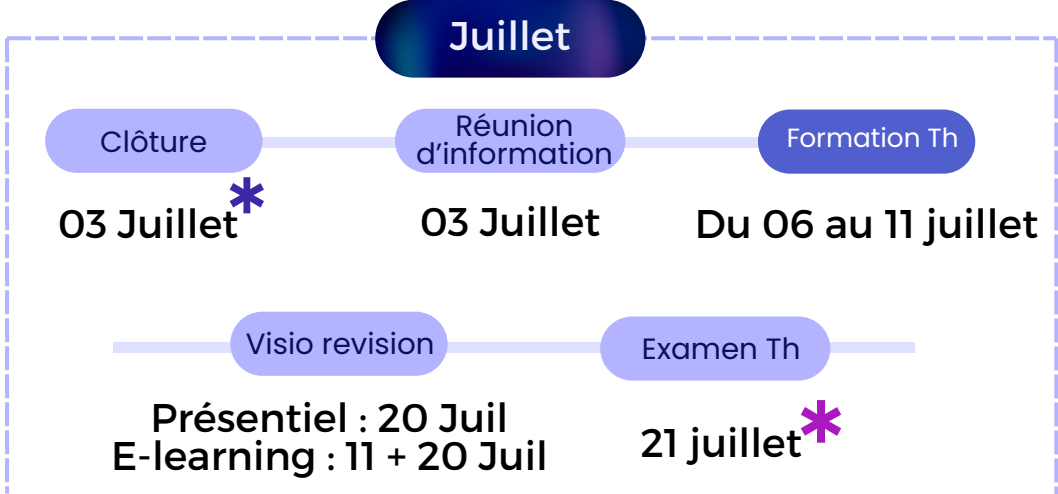
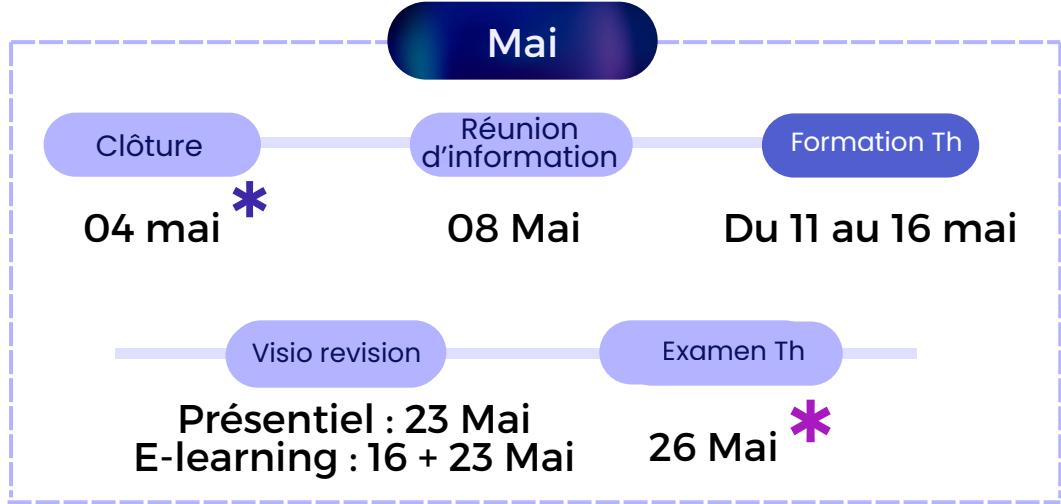
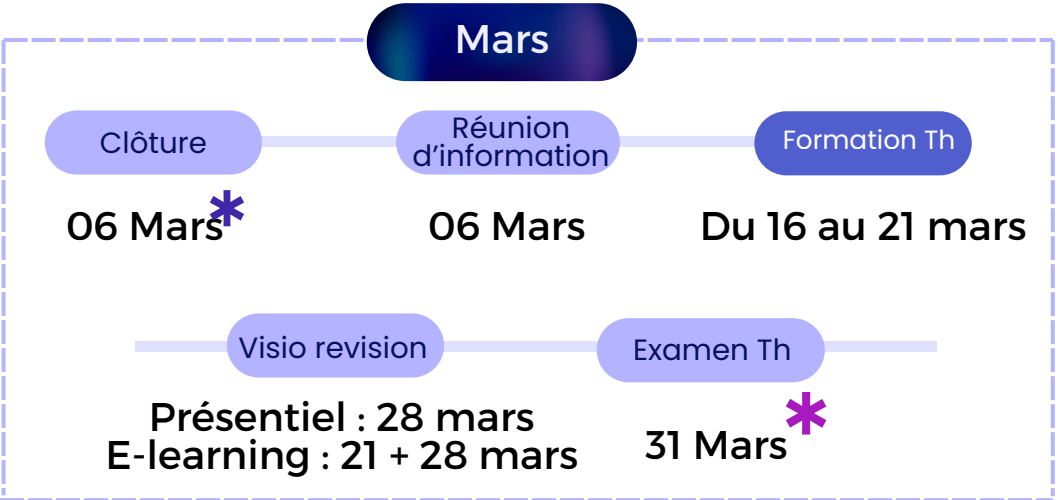
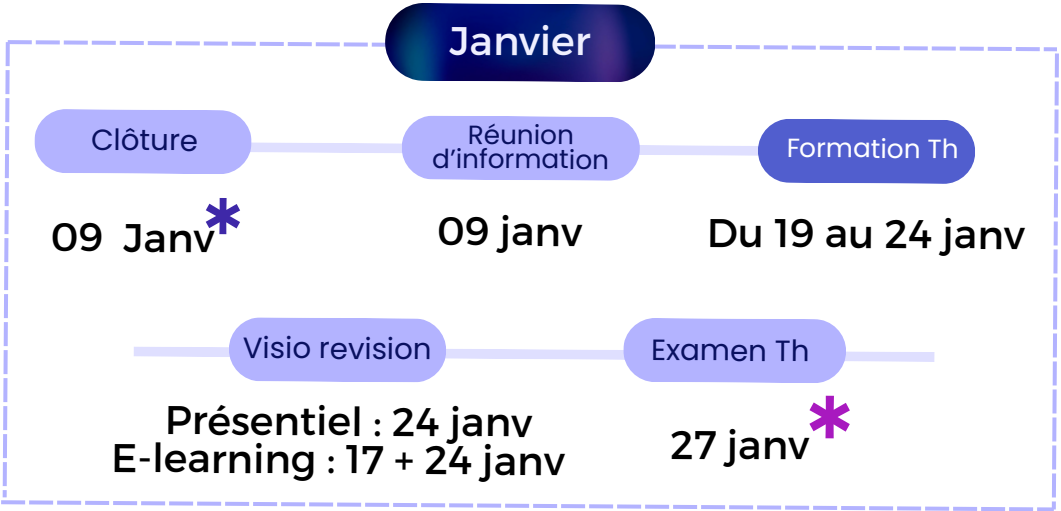
VTC



* : Dates prévisionnelles pour l'examen théorique

* : Dates limite d'inscription à l'examen auprès de la CMA (1 mois avant l'examen)

CALENDRIER DES FORMATIONS DE CHAUFFEUR VTC 2026



* : Dates prévisionnelles pour l'examen théorique

* : Dates limite d'inscription à l'examen auprès de la CMA (1 mois avant l'examen)